

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HALTE A LA DESINDUSTRIALISATION ET LA DESTRUCTION DE VALEUR ET D'EMPLOIS DANS LA FILIERE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Paris, le 13 novembre 2013 – **A la veille de la deuxième lecture du Projet de Loi sur la Consommation à l'Assemblée Nationale, l'ANIA, soutenue par la FNSEA et Coop de France tape du poing sur la table des négociations commerciales qui fragilisent la compétitivité de toute une filière et menacent sa survie.**

« *La Loi de Modernisation de l'Economie, inspirée par certains distributeurs, est le fossoyeur, depuis son entrée en vigueur, des entreprises agroalimentaires, quelles que soient leur taille et leur implantation* » déclare Jean-Philippe Girard, Président de l'ANIA, ce matin au cours d'une conférence de presse.

La situation s'aggrave chaque année et se dégrade mois après mois. Elle est intolérable. D'insupportable, elle est même devenue aujourd'hui indécente. La guerre des prix à laquelle se livrent les enseignes de la grande distribution n'a d'autre effet que de faire disparaître les marges des entreprises, rendre l'investissement impossible et les embauches encore moins.

« *Au régime actuel, nos entreprises se meurent à petit feu. Si je peux en citer chaque jour une nouvelle qui dépose le bilan¹, personnellement, je ne connais aucune enseigne de la grande distribution, acculée par ses fournisseurs, qui soit en situation de mettre la clé sous la porte* » déclare Jean-Philippe Girard.

La filière agroalimentaire demande aujourd'hui à sortir enfin de la logique conflictuelle favorisée par le cadre législatif actuel pour passer à une logique de reconstruction de la relation. Le secteur n'y parviendra qu'en encadrant les négociations commerciales avec un retour à des fondamentaux de bons sens :

- négocier sur la base des tarifs de vente des fournisseurs ;
- instaurer un vrai climat de négociation, avec à chaque effort fourni par les uns, une contrepartie réelle, proportionnelle et justifiée par les autres ;
- le respect du plan d'affaires conclu.

Ces exigences, aussi évidentes puissent-elles sembler, sont une condition indispensable pour rééquilibrer a minima, les relations avec la grande distribution. Elles permettraient aux entreprises de stopper la dégringolade de leurs marges (-14% en cinq ans !) et ainsi reprendre le chemin des investissements, des recrutements et de la croissance, sans pénaliser le pouvoir d'achat des consommateurs.

La LME, dans sa forme actuelle et après 5 années, a apporté la preuve de son inefficacité. Elle n'est que le facteur aggravant d'un déséquilibre intrinsèque entre les 13 000 entreprises du secteur et les 7 enseignes de distribution. **La situation dramatique que connaît actuellement l'agroalimentaire breton peut gagner tout le pays. Il ne faut pas mettre définitivement en danger une filière stratégique pour la France, et gâcher davantage son potentiel de croissance.**

« *Chaque maillon, chaque métier de la grande chaîne alimentaire doit être respecté pour retrouver un espace de créativité et de rentabilité. En agissant justement, nous devons, producteurs-transformateurs-distributeurs redonner confiance aux consommateurs qui sont, pour près de 500 000 d'entre eux, des salariés du secteur* », conclue Jean-Philippe Girard.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 22 fédérations nationales sectorielles et 21 associations régionales des industries alimentaires. Elle représente plus de 13 500 entreprises alimentaires de toutes tailles et de tous secteurs. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du 1er secteur économique français. www.ania.net

¹ L'ANIA estime à 320, le nombre d'entreprises qui déposeront le bilan en 2013, soit 5000 emplois.

Contacts presse :

VFC Relations Publics – Tél. : 01 47 57 67 77

Caroline de Saint Albin cdesaintalbin@vfc.fr et Sophie Ionascu sionascu@vfc.fr

ANIA - Service communication - Tél. : 01 53 83 86 00 Laure d'Astorg ldastorg@ania.net